REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIPAZA
DAIRA DE DAMOUS
COMMUNE DE LARHAT
NIF : 42030022011

AVIS D'APPEL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément à la loi **N° 23-12** du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant règlementation des marches publics et des délégations de service public.

Le Président de l'assemblée populaire communale de larhat informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 04/2023 parus dans les quotidiens nationaux (En Arabe dans le journal " الجزائر " en date du 30/10/2025, En Français dans le journal **« LE REDACTEUR »** en date du 30/10/2025 Relatif a :

Approvisionnement cantines scolaires pour l'année 2026.
Alimentation générale et pain améliorant. fruits et légumes. Viandes rouges fraiche et poulet frais.

qu'a l'issue de l'analyse et l'évaluation des offres technique et financières par la commission communale d'ouverture des plis et d'évaluation des offres en date du 19/11/2025, le marché est attribué provisoirement a l'entreprise ci-après conformément aux critères de choix prévus dans le cahier des charges et ont donnés les résultats suivants:

Entreprise	Désignation du projet	Nombre de points obtenus	Montant minimale en TTC	Montant maximale en TTC	Délais de Réalisation	Critères de choix
Fares Mourad	Lot N°01 : Alimentation générale et pain améliorant	30	3 493 000.00 DA	8 732 500.00 DA	Année 2026	Offres moins disant
Bellemou Elhadi	Lot N°02 : fruits et légumes.	30	2 132 000.00 DA	5 330 000.00 DA	Année 2026	Offres moins disant
Bellemou Mustapha	Lot N°03 : Viandes rouges fraiche et poulet frais.	60	5 500 000.00 DA	13 750 000.00 DA	Année 2026	Offres moins disant

Les soumissionnaires qui sont intéressées à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités de se rapprocher au bureau des marchés publics de la commune de Larhat, au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de cet avis.

Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré peut introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la première publication du présent avis d'attribution provisoire du marché apurés de la commission communale des marchés publics de la commune

Larhat le : 20/11/2025
P/APC